

PAROISSE SAINT COLOMBAN EN PAYS DE QUIMPERLÉ

✉ **Secrétariat** : secretariat@paroissestcolomban.fr (abonnement au bulletin)

🌐 **Site Internet** : <http://paroissesquimperle.fr>

Maison paroissiale de Quimperlé ☎02 98 96 03 94

6 rue Langor - 29300 QUIMPERLE

Maison paroissiale de Bannalec ☎02 98 09 79 26

Maison paroissiale de Scaër ☎02 98 59 40 31

Maison paroissiale de Moëlan-sur-Mer ☎02 98 39 60 48

Maison paroissiale de Clohars Carnoët ☎02 98 71 56 76

Maison paroissiale de Riec-sur-Bélon : ☎06 52 80 30 29

Accueil paroissial de Pont-Aven : ☎02 98 06 00 11



Bulletin paroissial n°598 du 10 au 16 juillet 2022

MESSES DES DIMANCHES ET FÊTES

Samedi 16 juillet <i>St Ténénan</i>	Le Trévoux	18h00
	Pont-Aven	
Dimanche 17 juillet <i>Bse Charlotte</i>	Querrien	9h30
	Moëlan	
	Quimperlé N-Dame	11h00
	Chapelle du Hénan-Névez	
Chapelle ND de la Paix au Pouldu		
Samedi 23 juillet <i>Ste Brigitte de Suède</i>	Tréméven	18h00
	Chapelle de Trémalo à Nizon	
Dimanche 24 juillet <i>St Charbel Maklouf</i>	Riec	9h30
	Quimperlé N-Dame	
	Névez	11h00
	Chapelle ND de la Paix au Pouldu	
Chapelle de la Madeleine à Mellac		

LE SACREMENT DE RÉCONCILIATION : permanence de confession **le samedi 16 juillet** de 10H30 à 12H00 à la sacristie de l'église abbatiale St Croix (Quimperlé). Il est possible de demander le sacrement de réconciliation **après chaque messe** dominicale ou de semaine, sans rendez-vous.

PRIÈRE DU CHAPELET

Église de Clohars le jeudi à 18h00 ;

Chapelle de Trémorvézen (Névez) du lundi au vendredi à 20h00 (**jusqu'au 19 août**) ;

Grande chapelle de Kerbertrand le jeudi à 17h30 (avant la messe) ;

Église-abbatiale Ste Croix (Quimperlé) : le jeudi à 11h00.

Église de Tréméven : le dimanche à 17H30

Église N-D de l'Assomption (Quimperlé) : lundi à 17h45

Église de Pont-Aven le mercredi à 17H30

Église d'Arzano le mercredi à 18H.

MESSES EN SEMAINE

Mardi 12 juillet <i>Sts Louis et Zélie Martin</i>	18h00	ND de Kerbertrand
Mercredi 13 juillet <i>St Henri et Joël</i>	18H00	ND de Kerbertrand
Jeudi 14 juillet <i>St Camille de Lellis</i>	9h00	Riec-sur-Bélon
	18h00	ND de Kerbertrand
Vendredi 15 juillet <i>St Bonaventure</i>	9H00	Chapelle ND de la Paix - Le Pouldu
		S ^{te} Croix- Quimperlé

Assemblée de prière pour les pardons :

Le dimanche 17 juillet

- Pardon de St Julien à Guilligomarc'h
- Pardon de Ste Marguerite à Riec.

Vacances des prêtres :

le Père Paul de retour le 15 juillet ;

le Père Piotr absent jusqu'au 4 août ;

le Père Johnny présent du 15 juillet au 15 août ;

Le Père Jean-Didier présent jusqu'au 15 août ;

le Père Pierre-Yves absent du 18 juillet au 19 août ;

le Père René absent du 24 juillet au 12 août.

ADORATION DU SAINT SACREMENT

Chapelle N-Dame de la Paix au Pouldu (Clohars) :

le mercredi et le samedi de 9h00 à 10h00

Église de Pont-Aven : le mercredi à 18h00 ;

Église-abbatiale Ste Croix de Quimperlé :

vendredi après la messe de 9h00, et jusqu'à 18h ;

Église de Tréméven le lundi de 9h30 à 10h30 ;

Église de Mellac tous les mardis de 11h00 à 11h30

PRIÈRE DES MÈRES : tous les lundis à 10h00

- à la chapelle de Trémorvézen (Névez)
- à la chapelle de Trémalo (Pont-Aven)

Liturgie : le pape François publie une nouvelle lettre apostolique

Le 29 juin, solennité des saints apôtres Pierre et Paul, le pape François a publié une lettre apostolique : il y invite les fidèles à continuer de "s'émerveiller de la liturgie".



Un an après la publication du motu proprio « Traditionis custodes », le pape François prend la plume pour partager avec le peuple de Dieu « quelques réflexions » sur la liturgie, dont il dit qu'elle est une « *dimension fondamentale pour la vie de l'Église* ». La lettre, rendue publique en ce 29 juin, n'a pas pour objet de réglementer ou de revenir sur une quelconque décision, mais plutôt de rappeler la nécessaire formation liturgique et le soin qui doit y être apporté.

« **Desiderio desideravi** » : tels sont les premiers mots – et le titre – du texte, reprenant la parole du Christ avant le dernier repas avec ses disciples : « *J'ai désiré d'un grand désir manger cette Pâque avec vous, avant de souffrir !* » (Lc 22, 15). S'ensuit une longue méditation du pape François sur le sens de l'acte liturgique. Manifestant la présence, ici et maintenant, de Dieu, il est un lieu de rencontre entre le Créateur et l'Église, « sacrement du corps du Christ ».

Le successeur de Pierre revient ensuite sur les bienfaits spirituels de la liturgie pour les chrétiens, en commençant par un sujet qui lui tient à cœur : « *La Liturgie est, par sa nature même, l'antidote le plus efficace contre la mondanité spirituelle* » qui prend la forme de deux "poisons", le gnosticisme (une connaissance désincarnée) et le néo-pélagianisme (un désir de se sauver par des pratiques).

Le texte invite ensuite à une formation toujours plus approfondie des fidèles et des clercs en liturgie, pour toujours mieux s'associer au mystère pascal (la mort et la résurrection de Jésus) qui en est le centre. Mais cet « émerveillement » devant le mystère pascal doit prendre une forme très concrète : « *chaque aspect de la célébration doit être soigné [...] et chaque rubrique doit être observée* », demande François. « *Cette attention suffirait à éviter de voler à l'assemblée ce qui lui est dû, c'est-à-dire le mystère pascal célébré selon la modalité rituelle que l'Église établit* ».

Art de célébrer. Comme il le disait dans la lettre aux évêques accompagnant *Traditionis custodes* le 16 juillet 2021, le pape François rappelle dans un long développement comment l'art de célébrer est important et nécessite un soin toujours plus irréprochable. Avant de conclure : « *Je voudrais que cette lettre nous aide à raviver notre émerveillement pour la beauté de la vérité de la célébration chrétienne, à nous rappeler la nécessité d'une authentique formation liturgique, et à reconnaître l'importance d'un art de célébrer qui soit au service de la vérité du Mystère Pascal et de la participation de tous les baptisés à celui-ci, chacun selon sa vocation.* » (extrait du site Internet Aleteia)

Vous pouvez lire et télécharger le texte de « Desiderio desideravi » sur le site Internet de la paroisse



STELLA MARIS

Ce dimanche 10 juillet est le dimanche de la mer, (Sea Sunday). A cette occasion, la Mission de la Mer - Stella Maris France, souhaite éveiller l'attention des chrétiens sur le monde maritime et nous invite à prier pour les hommes et les femmes qui y travaillent, et plus particulièrement celles et ceux qui sont malmenés par des conditions de travail difficiles, et parfois indignes.

« Seigneur, tu sais la dure vie des marins qui travaillent sur les navires de commerce ; ils transportent 80% des biens que nous consommons et certains matelots doivent accepter des contrats allant jusqu'à 10 mois sans revoir leur famille. ... Plus grave : le COVID a perturbé les relève d'équipage et certains ont été bloqués à bord plus d'un an.

Seigneur, tu sais aussi les dangers des océans et que les naufrages endeuillent les familles. Le métier de marin pêcheur est pénible (*nombreuses heures en mer, temps à terre court, accidents fréquents*). De plus les inquiétudes sur l'avenir les inquiètent : (*limitation de l'accès à la ressource, Brexit, difficulté à recruter des matelots, ...*)

Seigneur, donne aux gens de mer courage et confiance, force et santé et aide-nous à ne pas les oublier. »